
Mise à jour
13-10-08

RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC
LIGUE ET CHAMPIONNAT

RÈGLEMENTS
SPÉCIFIQUES

VOLLEYBALL

Toutes les équipes **Benjamines (F+M)** sont soumises **OBLIGATOIREMENT** à la règle du **jeu équitable** pour tous les matchs 2 sets, 2 de 3 ou de 3 sets.

RÈGLE DU JEU ÉQUITABLE

Rencontres (MATCH) 2 sets, 2 de 3 ou 3 sets et plus

I- Nombre de joueurs soumis à la règle

L'alignement officiel est celui qui figure sur la feuille de pointage de chaque rencontre. Tous et seuls les joueurs habillés et présents qui participent à l'échauffement doivent être inscrits sur la feuille de pointage et participer à la rencontre. Les 13-14^e joueur, le cas échéant, peuvent participer à l'échauffement et au match.

Tous les autres joueurs doivent être rayés de l'alignement de la rencontre. Ces joueurs rayés ne peuvent pas porter le gilet d'équipe, ni participer à l'échauffement. Aucun ajout n'est accepté après le début de la rencontre.

Le nombre officiel de joueurs inscrits pour une équipe représente le nombre potentiel de joueurs à être soumis à la règle (minimum =7, maximum = 12).

- Une équipe comptant MOINS de **6** joueurs à l'heure prévue de la rencontre, PERD AUTOMATIQUEMENT le premier set PAR FORFAIT (0-25), si la situation n'est pas régularisée après 10 minutes, l'équipe PERD AUTOMATIQUEMENT le 2^e set et la rencontre PAR FORFAIT.
- Lorsqu'une des deux équipes a 9 joueurs ou moins d'inscrits :
LE NOMBRE MINIMUM DE JOUEURS DEVANT PARTICIPER AU MATCH CORRESPOND AU NOMBRE DE JOUEURS DE L'ÉQUIPE QUI EN COMPTE LE MOINS À SA DISPOSITION, AU DÉBUT DU MATCH (minimum =7, maximum = 9).

EXEMPLE : L'équipe «A» compte onze (11) joueurs et l'équipe «B» seulement huit (8) joueurs en uniforme. La règle du jeu équitable doit donc être respectée par **au moins huit (8) joueurs** de l'équipe «A» ainsi que tous les joueurs (8) de l'équipe «B». Les autres joueurs de l'équipe «A» peuvent également prendre part au match sans avoir à respecter la règle.

VB - 2 -

- Lorsque les équipes ont 10 joueurs ou plus d'inscrits :
LE NOMBRE MINIMUM DE JOUEURS DEVANT PARTICIPER AU MATCH CORRESPOND à la totalité des joueurs de chacune des équipes, même si inégal.
(minimum =10, maximum = 12).

EXEMPLE : L'équipe «A» se présente avec quatorze (14) joueurs et l'équipe «B» avec dix (10) joueurs en uniforme. La règle du jeu équitable doit donc être respectée par tous les joueurs de chacune des équipes soit **DOUZE (12) joueurs** de l'équipe «A» ainsi que tous les joueurs **DIX (10) de l'équipe «B»**. Les autres joueurs de l'équipe «A» 13^E-14^E n'ont pas à être identifiés spécifiquement, ni rayés en début de rencontre, ils ne sont pas soumis à la règle et peuvent participer à la rencontre.

II- Participation minimale

Tous les joueurs soumis à la participation minimale, doivent débiter l'un des sets et demeurer sur le terrain jusqu'à ce que la marque atteigne 12 points par l'une ou l'autre des équipes, et ce, afin de régulariser leur situation de participation minimale. Aucune substitution avant l'atteinte du 12^e point n'est acceptée pour les joueurs soumis à la participation minimale.

Application :

- Si un entraîneur veut faire un changement avant le 12e point = le changement est refusé par l'arbitre et un délai de jeu est attribué.
- Si un changement a été effectué avant le 12e point sans que personne ne s'en rende compte :
 1. Si on est encore avant le 12e point au moment de la découverte : Le joueur initial doit revenir à ce moment sur le terrain jusqu'à la fin de la manche. Le changement Out-IN est alors complété pour ce joueur sur la feuille de match.
 2. Si on est après le 12e point au moment de la découverte = Aucune conséquence, le jeu se poursuit normalement.

III- Blessure, expulsion et disqualification

Si une substitution devient obligatoire avant le 12^e point pour blessure, saignement, expulsion ou disqualification. Le joueur qui quitte est soustrait du nombre de joueurs à être soumis à la règle mais ne peut revenir au jeu au cours de cette rencontre. À moins d'être rétabli pour régulariser sa situation lors d'un set suivant.

L'équipe ne peut pas être pénalisée pour non-respect de la règle par un joueur blessé.

IV- Sanction

Aucune sanction, autre que pour délai de jeu, ne peut être imposée à une équipe.